

Image not found or type unknown



Lettre recommandée acceptée

Par **crinne**, le **03/06/2010** à **12:55**

Bonjour,mon mari a accepté une lettre recommandée de la caf en signant PO et sa signature destinée à mon fils qui vit à l'étranger, mon mari l'a ouverte c'est une demande de trop perçu de 2006 2007 d'une somme de 1000€Qu' elle sont les conséquencesmerci